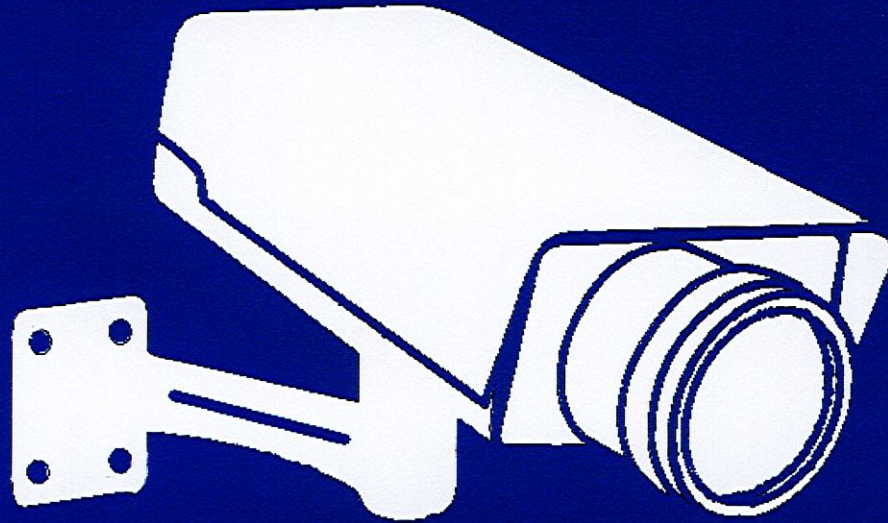


# SITE PLACÉ SOUS VIDÉOPROTECTION



Finalité(s) du système :

[Redacted area for system purpose]

Code de la sécurité intérieure  
(art. L.223-1 à L.223-9, L.251-1 à L.255-1,  
L.613-13, R.223-1, R.223-2, et R.251-1 à R.254-2)  
Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6/01/1978  
et Règlement Européen 2016/679 (RGPD)

Responsable du système de vidéoprotection :

[Redacted area for system manager name]

Les images sont conservées [Redacted] jours et  
peuvent être visionnées par le personnel habilité  
ou les forces de l'ordre sur réquisition.

Pour exercer votre droit d'accès aux images qui vous concernent, vous pouvez contacter :

[Redacted area for contact information]

Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL sur [cnil.fr/plaintes](https://www.cnil.fr/plaintes) ou signaler toute  
anomalie à la Commission Départementale de Vidéoprotection ou au Préfet du département.